

HIVER 2022

Infos Levens

Journal d'information municipale





AVIS AU PUBLIC : Déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU métropolitain.

Construction d'un collège de 400 élèves et d'un internat.

Lancement de la concertation publique.

Par la délibération n° 22 du 18 décembre 2020, la commission permanente du Département des Alpes-Maritimes a autorisé son Président à lancer la procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm), afin de réaliser sur la commune de Levens, un collège de 400 élèves comportant un internat.

Une concertation publique est requise pour les procédures visant la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme soumise à évaluation environnementale, conformément aux articles L.103-2 et suivants du Code de l'urbanisme, associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Ainsi, et conformément à la délibération n°19 de la commission permanente du Département des Alpes-Maritimes en date du 15 novembre 2021, cette concertation publique est mise en œuvre à compter du lundi 03 janvier jusqu'au jeudi 03 février 2022 inclus, selon les modalités suivantes:

Une note de présentation du projet de déclaration de projet ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations seront mis à disposition du public :

En mairie de Levens, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et les mardis de 8h30 à 12h.

Au siège du Département des Alpes-Maritimes, au Service des Études Préalables, bâtiment Cheiron, 7ème étage – CADAM – 147 Boulevard du Mercantour, 06201 Nice aux jours et heures d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, uniquement sur rendez-vous pris préalablement sur www.mesdemarches06 (à partir du 2 janvier) ou au 04 97 18 62 86.

La note de présentation sera également disponible sur le site internet du Département à partir du 2 janvier.

CADAM - 147 Boulevard du Mercantour

Le public pourra s'exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation, en les consignnant dans un des registres indiqués ci-dessus, et/ou en les adressant par écrit à :

DGAST - DCIP - Service des Etudes Préalables 06201 NICE Cedex 3

Département des Alpes-Maritimes

Concertation sur la déclaration de projet du futur Collège de Levens

Monsieur le Président du Conseil Départemental

et/ou en les adressant par voie électronique à Monsieur le Président du Conseil Départemental, en renseignant le formulaire de concertation publique disponible sur le site mesdemarches06.

Mairie de Levens

• Accueil du public de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h
fermée le mardi après-midi

Mairie / Agence postale de Plan du Var*

• Accueil du public
Les lundis, mardis, jeudis et
vendredis de 8h30 à 12h
et les mercredis de 8h15 à 11h15



Ce numéro d'appel unique, à destination des habitants des communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, a pour but de rendre le service public plus efficace, plus simple et plus proche des citoyens, vous pouvez appeler le 3906 pour poser toute question portant sur: la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, les espaces verts, l'assainissement ...



Régie Eau d'Azur
(pôle Moyen-Pays)
Agence du Moyen Pays
2458 Route de la Zone Artisanale
de la Grave 06510 Carros
Accueil de 8h-12h et 13h-16h30
Tél. : 09 69 36 05 06
(prix d'un appel local) 7j/7
24h/24
Depuis l'étranger
+33(0)4 93 96 10 82
rea.eaudazur.com

AU SOMMAIRE

- L'Édito page 1
- Les Actualités page 2
- Les Ecoles page 10
- Le Périscolaire/La Ludothèque page 15
- Le Conseil Municipal page 16
- Les Commémorations page 20
- Les Evènements en images page 21
- L'Agenda page 31
- L'Etat Civil et Hommages page 34

Suivez la commune de Levens sur le net



MAIRES & CITOYENS



Le Comité de rédaction présente ses sincères excuses aux parents d'Auguste HAYEK pour l'erreur qui s'est glissée dans les 2 derniers bulletins municipaux concernant la naissance de leur enfant.

Les nouveaux horaires du Bureau de Poste de Levens

A compter du 3 Janvier 2022, les horaires du Bureau de Poste de Levens seront les suivants:

- Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h45
- Le mercredi de 14h à 16h45
- Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h45





Chères Levensoises,
Chers Levensois,
Chers Amies et Amis d'ailleurs,

Voici le nouveau numéro d'Infos Levens pour fermer cette année 2021 qui laissera, dans nos mémoires, un souvenir plutôt amer, au vu de la situation sanitaire complexe que nous avons traversée.

A ce propos, je voulais revenir sur les centres de vaccination qu'avec mon équipe, nous avons tenu à mettre en place pour rendre le service, être au plus près de vous toutes et tous, pour vous accueillir et vous accompagner dans cette démarche de vaccination: 22 sessions, 3820 vaccinations avec le soutien du Conseil Départemental et de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Je tiens à remercier très sincèrement les équipes médicales (médecins et infirmiers), notre personnel municipal et les élus levensois, autour de Céline Faraut DGA, chargée de la gestion des centres, pour leur présence efficace et bienveillante.

Le relais est pris maintenant par les médecins en cabinet, les pharmaciens et les infirmiers selon leurs disponibilités et nous espérons n'avoir plus à intervenir en tant que collectivité.

Ce virus a bouleversé notre quotidien tant dans le domaine professionnel que familial.

Il a fallu s'organiser différemment, faire face aux nombreuses difficultés qui ont impacté la vie de chacune et chacun d'entre nous et apprendre à vivre avec les contraintes imposées.

Notre collectivité a été fortement impactée, dans son fonctionnement, par la violence de ce virus, les différents pôles ont dû être réorganisés afin d'assurer la continuité du service public.

Je tiens également, en mon nom personnel et au nom de toute mon équipe, à remercier tout le personnel administratif et technique qui a fait face à ces difficultés avec une disponibilité exemplaire et un dévouement sans faille.

Merci également à bon nombre de mes collègues élus pour les actions menées afin d'alléger les tâches municipales quotidiennes dans nos services durement touchés.

Merci à tous les responsables de la vie associative qui ont maintenu leurs activités, qui ont organisé des événements sportifs et culturels, qui se sont adaptés en faisant preuve d'inventivité pour apporter un peu de légèreté et de joie dans cette période difficile.

Enfin, merci à vous toutes et tous, pour votre engagement citoyen et responsable dans le respect de toutes les consignes qui ont été données, pas toujours faciles à suivre, pour préserver du mieux possible votre santé, celle de vos proches sans oublier celle des autres.

Malgré ce contexte perturbé, mon équipe et moi-même avançons dans nos grands projets structurants (Collège, Parc photovoltaïque, Extension du parking Louis Roux) en continuant d'améliorer les services existants.

Je reviendrai vers vous régulièrement sur ces sujets au fil des mois à venir.

Nous n'avons pas pu nous retrouver autour de la traditionnelle galette des rois, en janvier, puisqu'il a fallu annuler cette rencontre à laquelle je suis très attaché.

L'année nouvelle ouvre une porte vers, je l'espère, plus de liberté retrouvée.

Restons prudents, n'oublions pas les gestes barrières et formons ensemble le vœu de nous retrouver pour partager encore de jolis moments dans notre belle commune.

Bonne lecture à vous.

Antoine Veran, votre maire.

Le développement de la pratique de l'escalade ne cesse de croître et, Altirock Levens, créé en septembre 2017, peut être fier de figurer parmi les clubs de sport actifs et dynamiques de Levens.

La voie a été ouverte avec Agathe DHE, la Présidente du club, titulaire d'un Brevet d'Educateur Sportif « spécialité escalade » qui a créé cette association avec Stéphane GERARDOT aujourd'hui Président d'Honneur et Gilbert GUIEU.

Une fois n'est pas coutume : le bénévolat est la force des associations levensoises ; pour l'encadrement des cours, on peut compter sur Victor HECK, titulaire de « l'initiateur escalade en structure artificielle », Martin DANLOS, qui vient de réussir son « niveau 1 d'aspirant guide », Noël CRISTINA, Pascale DADDIO et Franck ESPASA tous « encadrants en structure artificielle et naturelle ».

En 2021, on peut compter 51 adhérents avec une parité bien respectée : 26 garçons et 25 filles qui se retrouvent bien accrochés aux prises.

L'escalade, c'est avant tout un état d'esprit, un dépassement de soi, mais aussi d'entraide. La philosophie des pratiquants de cette activité est évidente : développer la confiance, la coordination, l'équilibre et « l'intelligence de grimpe » mais surtout, se faire plaisir en respectant l'environnement.

Le club accueille des grimpeurs de tous âges. Cette année d'ailleurs, le Baby-Altirock innove avec des petits de 4 à 6 ans qui découvrent et s'amuse avec leurs parents.

Alors, pour diversifier le nombre de voies d'escalade, pour agrandir le terrain de jeu dans cette salle du Rivet, la Mairie a financé en coopération avec Altirock, l'agrandissement du mur en créant un pan de trois relais qui permet de créer une multitude de voies supplémentaires.



L'inauguration de cette extension a eu lieu en présence de Monsieur le Maire Antoine Veran, entouré des élus Ghislaine Bicini, Danièle Tacconi, Nicolas Braquet et Didier Giordan.

Photos : Jean-Louis Tacconi (Club Photo AMSL)

Renseignements : altirock.levens@gmail.com

Quelques bonnes raisons de pratiquer l'escalade.

1 - Un sport fun, mixte et vecteur de lien social

L'escalade c'est aussi l'esprit de cordée ! C'est une activité où l'on se retrouve souvent « à récupérer », et où l'on en profite pour échanger avec la cordée d'à côté ou avec le grimpeur que l'on vient d'assurer : pour parler de la dernière ascension, d'une méthode pour franchir un passage difficile ou simplement de sa journée, l'escalade fait place belle au bavardage.

Alors, après une journée au boulot, derrière son écran, ça fait du bien d'aller à la salle d'escalade, un vrai lieu d'échange, de rencontre, humain et social !

Sport mixte par excellence, on est proche des 50 % d'hommes, 50 % de femmes dans les salles d'escalade de voies !

2 - L'escalade sculpte rapidement

Quand on commence l'escalade, on le découvre très vite : les bras « morflent »... Mais pas seulement ! Après les premières séances, on s'aperçoit également qu'il faut pousser fort sur les jambes pour économiser le haut du corps, que les abdos rentrent très vite en jeu pour transmettre les forces et permettre de grimper ! Il n'y a qu'à voir les grimpeurs de haut niveau pour s'en persuader.

Du coup, oui, l'escalade ça renforce, ça muscle ! Mais de façon harmonieuse !

3 - L'escalade incite à se dépasser

L'escalade, c'est se fixer des objectifs : une hauteur, une difficulté et go !

On progresse aussi bien sur l'aspect physique que technique dès que l'on débute.

Et avec la possibilité de trouver des challenges de tout niveau, on s'améliore d'échecs en réussites, en se dépassant physiquement, en allant au-delà de ses peurs...

4 - L'escalade développe la confiance en soi, la coordination, l'équilibre et l'intelligence

- en essayant à chaque fois des voies ou des passages différents, on ne tombe pas dans la routine
- chaque itinéraire présente son intérêt et pousse à réfléchir, à s'adapter et à se dépasser
- la technique et « l'intelligence de grimpe » compenseront les lacunes physiques
- de plus, on peut se fixer des défis personnels et partager sa passion avec d'autres grimpeurs de tout niveau.
- chacun a un niveau différent mais on grimpe au même endroit

5 - L'escalade permet de se recentrer

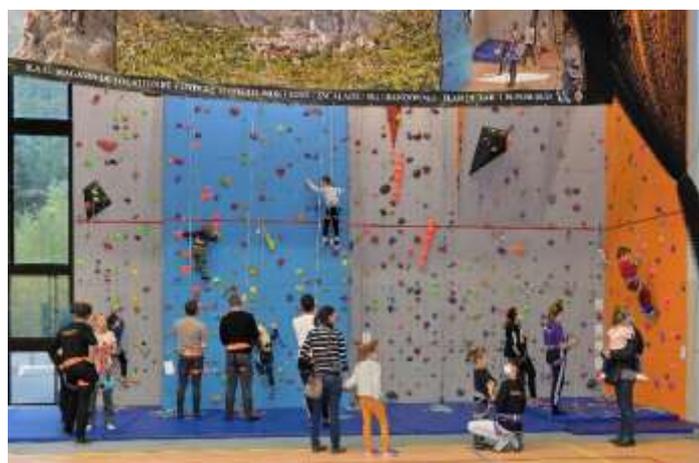
A l'instar du yoga, l'escalade, c'est le mouvement, la prise de conscience de son corps et une activité physique qu'on adapte à la forme du moment. Bref, ça détend, on oublie les soucis du quotidien, on gagne en souplesse, en gainage, en coordination tout en faisant la part belle aux relations humaines et environnementales.

6 - Un lieu de rencontre autour de valeurs

Une activité après le travail pour agrémenter les longues soirées d'hiver : des salles d'escalade poussent partout en ville ! En moins de 2h, on se vide l'esprit (et les bras !) et on passe un bon moment avec les ami(e)s.

Envie de grand air ? La France est un des pays les plus gâtés en termes de falaises. Du bloc en extérieur, des falaises, de tout niveau, de quelques dizaines de mètres en passant par de grandes voies de plus de 300 mètres, il y en a pour tous les goûts.

Les Alpes-Maritimes ne sont pas en reste et le site d'escalade de Levens, « la Grotte du Rat », à la Cumba est un petit trésor caché.



Dans le cadre de la campagne « Octobre Rose », c'est toute la Section Féminine de l'E.L.T.L (Entente Levens Tourrette Levens) qui s'est mobilisée ! Le dimanche 17 octobre sur le stade Cyril Lescarret à Levens, à l'occasion de la rencontre de l'équipe Sénior Féminine (SENIORS A 7 F D1) face au Gazelec, les joueuses des deux équipes se sont parées du Ruban Rose. Les plus jeunes filles n'étaient pas mises au repos pour autant : les U15F/U13F ont fièrement animé le stand Ruban Rose et la buvette pour les spectateurs.

Objectif ? Récolter des fonds pour le Centre Antoine Lacassagne à qui le club a reversé 100% de la recette du jour.

Au niveau sportif, la rencontre s'est déroulée dans une ambiance très agréable et se solde par une défaite 0-2. Nos joueuses ont vaillamment combattu et n'ont pas démérité face à une équipe du Gazelec beaucoup plus expérimentée.

Mais l'objectif était ailleurs : l'engagement de toute la Section Féminine autour d'une même cause, mobiliser et sensibiliser pour la lutte contre le cancer du sein.

A souligner également, la présence des autorités que le club tient vivement à remercier : M. Antoine Veran, Maire de Levens et Mme Nathalie Bilet, Adjointe au Maire de Tourrette Levens, en charge des Sports et de la vie associative.

Mission réussie ! Bravo les filles !



Le Relais de la Petite Enfance du SIVOM Val de Banquière a fêté ses 20 ans.

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) du SIVOM Val de Banquière fête ses 20 ans cette année. Cette structure, créée en 2001, a pour but de rompre l'isolement des assistantes maternelles, de les accompagner dans leurs pratiques professionnelles, de mettre en lien l'offre et la demande en termes de mode d'accueil des enfants pour favoriser leur socialisation dans une démarche de qualité.

Malgré un contexte sanitaire compliqué, l'équipe du Relais a tenu à célébrer cet « anniversaire » lors des temps d'animation sur les différentes communes du territoire du SIVOM : à Levens, moment convivial avec les assistantes maternelles et les enfants autour d'un petit déjeuner (café, jus de fruits, viennoiseries) dans la salle sous la crèche, en présence de Virginie ESCALIER Responsable du Relais Petite Enfance, d' Antoine VERAN Maire de Levens et de Jeannine PLANEL, élue déléguée Petite Enfance.

Infos pratiques :

RAM 2 rue du Ghet 06730 St André de la Roche ram@svdb.fr n° unique : 04 92 00 50 53 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h)



Antoine Veran Maire de Levens, Michèle Castells Maire-adjoint, Ghislaine Bicini Adjointe déléguée à l'environnement et Valérie Guido DGS, reçus par M. Michel Lottier, Maire de Blausac : une séance de travail en mairie sur la ferme communale, l'école maternelle, les projets environnementaux, qui s'est conclue par des visites sur le terrain.



Une heure d'amusement et de divertissement pour plusieurs dizaines d'années dans la nature.

Un grand merci aux parents qui, par un jour de début octobre, ont décidé de faire une fête d'anniversaire au niveau des tables, côté sud du Grand Pré.

Au vu des pailles de jus de fruits, des bouts de ballons de baudruche, des morceaux de bolduc et des centaines de petites étoiles plastifiées éparpillées sur le site, la fête a dû être grandiose.

Les enfants ont certainement été heureux de profiter, pendant une heure au moins, de cette belle pluie d'étoiles et de ballons. La nature et la faune sauvage, elles, en profiteront pendant plusieurs décennies.

Ces mêmes déchets plastiques, retrouvés sous le petit pont en pierre enjambant le ruisseau « le Rio sec », finiront certainement un jour dans la Méditerranée.

S'il est important de fêter les anniversaires des enfants, il est tout aussi important de penser à leur avenir en protégeant et respectant la nature.



Destruction d'un nid de frelons asiatiques

Suite au signalement d'un administré, une entreprise spécialisée dans la destruction des nids de frelons asiatiques est intervenue sur notre commune.

Cette entreprise a été missionnée par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes qui met tout en œuvre pour essayer de freiner la prolifération de cette espèce invasive.



Le nid se trouvait à une hauteur de 28 mètres, dans un platane, Avenue Docteur Faraut à Levens.

L'opération a dû se faire sans trop attendre afin d'éviter que les futures reines fondatrices ne s'enterrent à l'approche du froid.

Ce nid est resté actif quelques jours, le temps que le produit insecticide injecté, à l'aide d'une longue perche, détruise toute la colonie.

L'action conjuguée du Conseil Départemental engagé dans la sauvegarde de nos espèces endémiques et de notre Police Municipale a permis de protéger, une fois de plus, des abeilles qui sont la proie préférée de ces terribles prédateurs.



Un nouveau commerce.

L'inauguration fort sympathique de la poissonnerie, située au cœur du village, s'est déroulée en présence de M. le Maire entouré d'élus et de Levensois enchantés par l'ouverture de ce nouveau commerce.

Bienvenue à ces nouveaux commerçants ! Plus de problème de mémoire ni de manque d'Oméga 3 à Levens et alentours grâce aux poissons de l'Atelier de Saint -Pierre !



L'ATELIER DE SAINT PIERRE
 POISSONNERIE TRAITEUR
 9 rue de la terrasse
 06670 LEVENS
 04 93 87 22 17
 07 88 99 43 83
 latelierdesaintpierre@gmail.com

Très belle et généreuse participation des levensois à la collecte des Boîtes de Noël pour l'opération « Noël solidaire des associations ». Ce sont plus de 200 boîtes qui ont été déposées à la Maternelle, point de collecte, avant d'être récupérées et distribuées aux plus démunis par les associations caritatives comme le Secours populaire et « Les Synapses ».

Un grand merci pour cette belle générosité !



«Medi'arts, un Petit Prince aux Lauriers Roses »

Durant 15 jours, les résidents de l'Épahd « Les Lauriers Roses » ainsi que des membres du personnel, ont participé à différents ateliers (chants, décors, costumes) qui ont permis d'aboutir à la mise en scène d'un spectacle autour du Petit Prince.

Un joli projet qui a abouti à une magnifique réalisation !
Bravo à tous les acteurs et aux organisateurs !



Vacances d'automne à la Maison des Jeunes.

Plus d'une trentaine de jeunes Levensois ont participé aux différentes animations proposées par la Maison des Jeunes durant les vacances d'automne.

Ainsi 12 adolescents ont participé à un mini-séjour en Camargue aux Saintes-Maries-de-la-Mer avec un programme intense et riche en découvertes : visite de la vieille ville des Saintes-Maries-de-la-Mer, de la Cité d'Aigues-Mortes, des salins et du parc ornithologique, balade à cheval et découverte d'une manade, pêche, balade sur la plage, foot et repos. Ce mini-séjour avait également pour finalité la prise de responsabilité et d'autonomie de la part des jeunes qui ont accompli différentes tâches comme préparer les repas par exemple. Une belle expérience appréciée de tous.



Pour les adolescents restés sur Levens, diverses animations leur ont été proposées :

- Découverte d'une nouvelle activité: la trottinette Électrique qui s'est déroulée à St Vallier de Thiey.
- Soirée Halloween : en journée, les jeunes ont décoré, se sont maquillés, ont cuisiné et à la nuit ils ont fait un jeu de caches caches dans les « 6 heures » avant de terminer la soirée autour d'une pizza party.
- Journée animations avec structures gonflables, terrains de volley, de tennis ballon, espace ping-pong, babyfoot et billard: toute la journée, les jeunes ont fait des minis tournois dans la bonne humeur et le respect des règles.



Merci à Romain Fabre, le directeur et aux animateurs pour l'élaboration de ce joli programme qui a fait passer de belles vacances à nos jeunes adolescents.

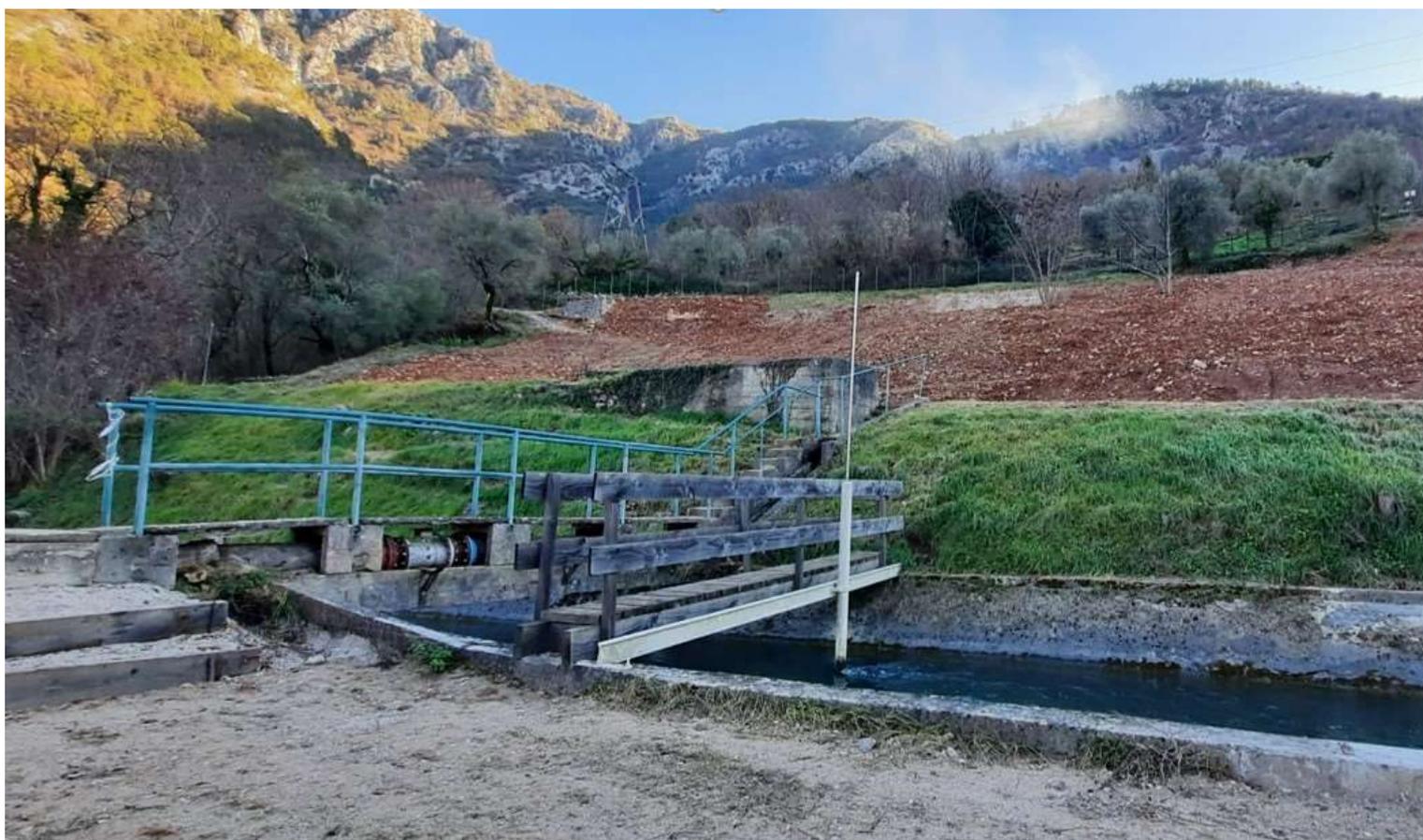


La déconstruction totale de l'usine Polonia et de sa prise d'eau vient de s'achever. Le terrain a retrouvé son état naturel.

Cette opération menée avec un objectif d'économie circulaire a permis d'évacuer l'ensemble des ouvrages et des déchets en respectant la réglementation très stricte en la matière.

Le charroi de véhicules a été limité au maximum et un apport de terre issue d'un chantier à proximité a contribué à réaliser la propre réhabilitation du site.

Pour rappel, c'est en juin 2019 que l'usine Font de Linier et sa prise d'eau sont entrées en fonction pour remplacer Polonia.



Votre compteur est frileux ❄️

Quelques conseils pour le protéger :

- entourez-le de plaques de polystyrène pour le protéger du gel et des éventuels chocs
- il est déconseillé d'utiliser du papier ou du tissu car ils conservent l'humidité
- des housses spécifiques protège-compteur sont également disponibles dans le commerce

eau D'AZUR
Votre règle de l'eau
de la Méditerranée à la Côte d'Azur

L'école élémentaire fait sa « Grande lessive »

La « Grande lessive » a été créée en 2006, son objectif est de promouvoir la pratique et l'enseignement artistique et de développer le lien social.

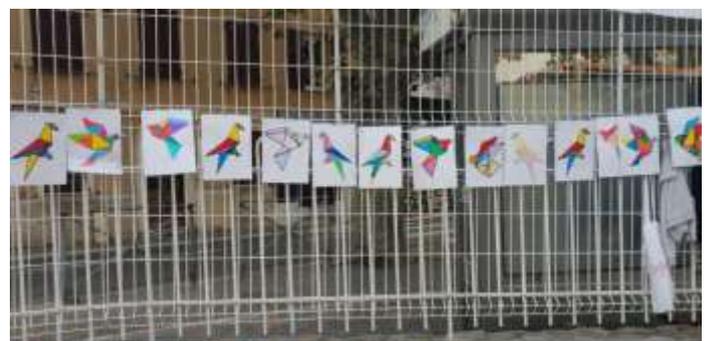
Depuis sa première édition, plus de 11,6 millions de personnes, dans 118 pays et sur 5 continents ont déjà contribué à cette création d'art éphémère.

Les règles sont simples, une feuille de papier A4, un fil, des pinces à linge en bois, un thème décidé à l'avance par les organisateurs et un jour commun d'exposition imposé à tous les participants.



Jeudi 14 octobre 2021, environ 350 élèves de l'école élémentaire de Levens ont fait leur « Grande lessive » et ont étendu sur des fils à linge autant de dessins, peintures, photographies et collages sur le thème « Tous des oiseaux ? »

Un grand bravo à tous les petits écoliers pour ces créations artistiques et à leurs enseignants !



Journée sportive pour nos écoliers

Vendredi 19 novembre 2021, 475 élèves de différentes écoles élémentaires du département étaient invités à participer à une grande journée sportive au stade Charles-Ehrmann.

Cette manifestation, à l'initiative de l'USEP (l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) en collaboration avec les comités départementaux des sports avait pour but de faire découvrir, d'initier et de sensibiliser les enfants aux différentes activités sportives présentes dans notre département.

Au programme : vélo, athlétisme, pétanque, hockey sur gazon, volley-ball, badminton, tennis, rugby, handball, tennis de table, tchoukball et ateliers parcours.

Les classes de Mmes DUQUESNE (CM2), GELIS (CM2) et PROVENZANO (CM1/CM2) de l'école élémentaire St Roch de Levens, étaient conviées à participer à cet évènement.



Outre la découverte de toutes ces activités sportives, cette journée qui s'est déroulée dans un excellent état d'esprit, aura permis d'améliorer encore un peu plus, la cohésion entre nos petits Levensois.

Merci à l'USEP pour l'organisation de cette belle journée et la mise à disposition gratuite de deux cars scolaires pour le transport des 80 écoliers de notre commune. Merci à M. Julien WALTZER, responsable USEP et aux différents animateurs des comités départementaux des sports, pour l'accueil, l'organisation et la mise en place de tous les ateliers.

Et un grand merci aux enseignantes, Mmes DUQUESNE, GELIS et PROVENZANO ainsi qu'à tous les parents accompagnateurs qui ont permis que cette journée sportive se déroule dans les meilleures conditions.

Après un pique-nique convivial dans les tribunes du stade Charles-Ehrmann, c'est sous un soleil et une chaleur dignes d'un mois de septembre que chaque classe a participé à quatre activités sportives désignées à l'avance par les organisateurs.

Athlétisme, badminton, tennis de table et volley-ball pour les élèves de CM1/CM2 de Mme PROVENZANO.

Handball, pétanque, rugby et hockey sur gazon pour les élèves de CM2 de Mme DUQUESNE.

Et pour les élèves de CM2 de Mme GELIS : tennis, athlétisme, badminton et tennis de table.



Les écoliers à la rencontre de MORisse.

Avant son concert, samedi 11 décembre 2021 à l' Auditorium "Joseph Raybaud", l'auteur, compositeur et interprète MORisse a reçu les classes de CM2 de Mmes GELIS et DUQUESNE.

C'est dans une ambiance musicale, poétique qu'une cinquantaine d'élèves de l'école St Roch ont pu converser avec l'artiste. Entre deux chansons interprétées au piano, MORisse a répondu aux nombreuses questions posées par les enfants. Une rencontre conviviale et pleine de sensibilité !



Récolte des olives à la Maternelle.

La classe de GS de Ghislaine BICINI a fait appel à l'association OSE (On Sème Ensemble) pour effectuer le gaulage des oliviers près de la maternelle. Ainsi Maï, Thierry et Mehdi ont expliqué aux jeunes enfants comment tenir la gaulle, comment secouer les branches pour faire tomber les olives sur les filets étendus sous les arbres. Chacun a pu mettre en pratique ces conseils et récolter ainsi ces « pépites noires ».

Les enfants ont ensuite apporté leur récolte à la coopérative où Richard, le moulinier, les a gentiment accueillis. Il leur a fait visiter les installations qui permettent de transformer les olives en huile. Pour clôturer cette visite, l'association OSE avait préparé une dégustation d'huile d'olive qui a fait l'unanimité ! Tout le monde s'est régalé !





Le Père Noël est passé dans les écoles apporter un joli livre et des petites friandises à chacun des écoliers de la commune. Un moment magique apprécié de tous.

Les élèves de la classe de Mme Valérie Daude ont confectionné de très jolies cartes de vœux qu'ils ont apportées aux résidents de l'Ehpad « Les Lauriers Roses ». Un joli geste de partage avec nos aînés.





Les actions de l'AIPEL

(Association Indépendante des Parents d'Elèves de Levens)
Bourse d'hiver et concours de gâteaux pour Halloween et pour Noël ! De nombreux parents « pâtissiers » et de nombreux petits gourmands ont fait de ces moments une réussite.

Ces actions permettent de récolter des fonds qui sont reversés aux écoles.



Les mercredis "Ski" pour les enfants de nos écoles

De Janvier à Mars, pendant 10 mercredis, 43 enfants de l'école St Roch skient dans la belle station de Valberg, connue pour son ambiance familiale et pour la qualité de ses cours de ski.

Même si ce n'est pas évident d'apprendre à skier, les progrès des enfants sont remarquables dès les premières sorties. Le Plan Ski mis en place par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et la commune de Levens permet de mettre le matériel à disposition des enfants pour toute la saison, de faire dispenser des cours par 4 moniteurs ESF ainsi qu'une participation financière pour le transport et les repas réduisant considérablement le coût à la charge des parents.

A chaque sortie, une fois les enfants équipés, 5 groupes de jeunes skieurs partent vers les pistes et sont pris en charge par les moniteurs ESF et les accompagnateurs.

Durant les premières sorties, une attention particulière est portée sur les 15 débutants qui évoluent dans le Parc Enfants de la station.

A midi, pause repas chaud pour tous, petits et grands au restaurant " Les Farfelus " puis reprise des cours jusqu'à 15h30 et retour à la maison avec le souvenir d'une journée remplie de bons souvenirs.

Un grand merci aux encadrants de l'Association Sportive de l'Ecole et un grand bravo à tous les enfants !



Les enfants du périscolaire ont préparé Noël pour que la fête garde toute sa magie !



"Autoportraits des enfants attrapant des flocons de neige avec la bouche"



LA LUDOTHEQUE

Noël de la Ludothèque



Compte rendu du Conseil municipal du 28 SEPTEMBRE 2021

Dossier n° 1: Présenté par M. le Maire ATTRIBUTION DES INDEMNITES COMMUNALES AUX AGENTS DU CADASTRE AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'allouer à Monsieur Michael LECOT l'indemnité communale de conseil d'un montant de 46,30 €;
 - d'allouer à Madame Marie-Christine LALANE l'indemnité communale de conseil d'un montant de 51,90 € ;
 - d'allouer à Monsieur Jean-Marc TRINH l'indemnité communale de conseil d'un montant de 274,41 €;
 - d'allouer à Monsieur Madame Brigitte THIL l'indemnité communale de conseil d'un montant de 84,74 €;
- Représentant la somme totale de 457,35 €;
- d'inscrire au budget en cours les crédits nécessaires.

Dossier n° 2: Présenté par M. le Maire ATTRIBUTION DES INDEMNITES COMMUNALES AUX AGENTS DES IMPOTS AU TITRE DE L'ANNEE 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'allouer à Madame Sara QUIEROS l'indemnité communale de conseil d'un montant de 266,89 €;
- d'allouer à Madame Paule TRUCHI l'indemnité communale de conseil d'un montant de 190,45 € ;
- d'inscrire au budget en cours les crédits nécessaires.

Dossier n° 3: Présenté par M. le Maire RECTIFICATION D'ECRITURES SUR EXERCICES ANTERIEURS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'acter, aux fins d'enregistrement par le comptable public :
- le débit du 2313 en opération d'ordre non budgétaire pour un montant de 12 497.43 €, et
- le crédit du 1068 en opération d'ordre non budgétaire pour un montant de 12 497.43 €.

Dossier n° 4– Présenté par M. le Maire APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE CHÂTEAUNEUF VILLEVIEILLE A LA METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver, sur le fondement des articles L.5211-18 et L.5214-26 du code général des collectivités territoriales, l'adhésion de la commune de Châteauneuf-Villevieille à la Métropole Nice Côte d'Azur,
- d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération

Dossier n° 5: Présenté par M. le Maire APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE DRAP A LA METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'abroger la délibération n°11 du Conseil municipal du 7 avril 2021;
- d'approuver le transfert à la Métropole Nice Côte d'Azur de la compétence d'archéologie préventive et toute action de valorisation de ces opérations, lequel sera effectif après arrêté préfectoral,
- d'approuver les statuts modifiés de la Métropole Nice Côte d'Azur annexés à la présente, lesquels seront effectifs après arrêté préfectoral,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'un des adjoints délégués de signature à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

Dossier n° 7: Présenté par M. T. MIEZE DEMANDE DE CLASSEMENT EN STATION DE TOURISME

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le classement de la commune de Levens en station de tourisme ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toute démarche et à signer tout document relatif à cet effet.

Dossier n° 8– Présenté par M. le Maire DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE DE DRAP AU SIVOM DU VAL DE BANQUIERE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'émettre un avis à la demande d'adhésion de la commune de Drap au SIVOM Val de Banquière.
- d'approuver, sur le fondement de l'article L.5211-18 du code général des collectivités territoriales, l'adhésion de la commune de Drap au SIVOM Val de Banquière,
- d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.

**Retrouvez les vidéos et détails
des Conseils municipaux sur
www.levens.fr**

Compte rendu du Conseil municipal**Dossier n° 9: Présenté par M. le Maire****REPRISE DE LA COMPÉTENCE ANIMATION PÉRISCOLAIRE – EXTRASCOLAIRE PAR LA COMMUNE DE LA TRINITE**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité:

- de valider le principe de la reprise de la compétence animation périscolaire et extrascolaire par la commune de la Trinité à la condition que cette reprise demeure neutre pour les finances de la commune de Levens et que les moyens humains fassent l'objet d'une attention particulière lors de la reprise;
- de subordonner donc, l'accord définitif de la commune de Levens sur la reprise de la compétence animation périscolaire et extrascolaire – animation enfance par la commune de la Trinité à la validation des travaux de la commission d'évaluation des transferts de charges relatifs à la gestion de ces services;
- d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.

Dossier n° 10: Présenté par Mme M. DEGRANDI**VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE B N° 1443 SITUÉE LIEU-DIT LAVAL -LEVENS AU GROUPE UNICIL**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à 24 voix pour, 3 abstentions:

- de valider le principe de création de 12 logements individuels en BSR, porté par UNICIL – Groupe Action Logement sur le foncier sis Parc Laval;
- d'autoriser le Maire à vendre la parcelle B n°1443 à UNICIL - Groupe Action Logement au prix de cent quatre-vingt-quatorze mille six-cents euros (194 600 €) HT, à accomplir toute formalité et à signer les actes subséquents;
- de confier à Maître Katarzyna TOMAS-BRUN, Notaire à Nice, la rédaction de l'acte de vente;
- d'autoriser UNICIL – Groupe Action Logement à déposer les autorisations d'urbanisme et à engager toute étude nécessaire à l'obtention du permis de construire.



Une plateforme de démocratie participative gratuite et modulable.

Actualités communales
Alertes et campagnes SMS
Boîte à idées et entraides
Sondages
Signalements
Groupes de discussion



MAIRES & CITOYENS

Dossier n° 11– Présenté par M. F.D. SEINCE**CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE COUR COMMUNE SUR LES PARCELLES COMMUNALES CADASTREES E n° 1236 ET E n° 719 AU PROFIT DE LA COPROPRIETE DU DOMAINE DE PORTE ROUGE**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité:

- de constituer une servitude de cour commune sur les parcelles cadastrées E n° 1236 et E n° 719, propriétés communales, conformément au plan ci-joint au profit de la Copropriété du Domaine de Porte Rouge moyennant l'euro symbolique;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette servitude établie sous forme d'acte notarié et tout document nécessaire à l'aboutissement de ce dossier ;
- de préciser que les frais d'établissement et d'enregistrement de l'acte de servitude seront à la charge de la Copropriété du Domaine de Porte Rouge.

Dossier n° 12– Présenté par M. J.C. GHIRAN**DESAPPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE CONTRAT ETAT – ONF 2021-2025**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de solliciter le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF;
- d'exiger la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025;
- de demander que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises,
- de demander un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face;
- d'autoriser le Maire à signer tout document afférent.

Dossier n° 13– Présenté par M. le MAIRE**APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES – PLAN DE RELANCE CONTINUITE PEDAGOGIQUE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ECOLES SAINT ROCH ET PLAN DU VAR**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'approuver le projet présenté dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires pour un montant global de 26 585 € TTC
- de solliciter dans le cadre du plan de relance continuité pédagogique de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires une subvention globale de 16 768 €;
- d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce projet;
- de prévoir au budget de l'exercice en cours, les sommes nécessaires.



**Pour tout dépôt sauvage
vous encourez une amende
De 68€ à 1500€**

Pour les encombrants, vous pouvez les déposer en déchetterie, **celle-ci est gratuite pour les particuliers.**

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au samedi

de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Tél : 04 89 98 19 64

Toutes les infos:

www.nicecotedazur.org/environnement

Collecte des
encombrants

- Contactez Allo Mairies
au 39 06.

**sur rendez-vous et
gratuite pour les
particuliers**



STOP aux CONTAINERS BRULES

Trop d'incendies dus aux cendres déposées avec les ordures ménagères !

Vous les pensez froides elles ne le sont pas toujours !

Vous les jetez dans les containers et le feu prend avec les conséquences que cela entraîne : dégradations des sites, risques pour les habitations et les véhicules, mobilisation des pompiers ...

3 colonnes de containers enterrés ont brûlé sur notre commune en 1 semaine !

Soyez vigilants et respectueux !

Pourquoi ne pas avoir une attitude plus citoyenne ?

Une petite astuce qui en cache bien d'autres Et si vous fabriquez votre lessive ?

- Installez-vous dans un lieu bien ventilé, au jardin de préférence, ou sur le balcon.

- Tamisez la cendre avec une passoire. Il ne doit rester ni charbon, ni clous, ni agrafes de cagettes, etc.

- Côté proportion, dosez 3 bons verres de cendres pour 1 litre d'eau (de pluie de préférence, mais bon, on ne va pas chipoter) dans un 1er seau ou une bassine. - - Mélangez un peu, avec la main, ça ne craint rien.

- Laissez macérer entre 24 et 48 heures, pour extraire la potasse dans l'eau

- Mélangez quatre fois entre temps

- Filtrez la préparation dans le 2e seau avec un chinois.

Le liquide obtenu doit être un peu doré et savonneux au toucher. Il le sera plus ou moins selon les végétaux qui ont été utilisés. Si ce n'est pas le cas, filtrez à nouveau

- Versez ensuite le liquide dans une bouteille bien propre

- Ajoutez, si vous le souhaitez, 10 gouttes environ d'huile essentielle (lavande, bois de rose ...) pour 1 litre

- Secouez pour mélanger.

La lessive est prête, ça mousse déjà.

- Pour le dosage, mettez 100 ml pour chaque machine de linge, voire moins pour les machines récentes qui sont très économiques.

Vous pouvez mettre dans votre compost ou au pied des plantes, les cendres qu'il vous reste dans le chinois car la potasse est aussi un engrais.

Et par la même occasion, ça éloignera limaces et escargots qui n'aiment pas du tout la cendre.

Voilàil n'y a plus qu'à ! C'est facile, ça peut rapporter gros au porte-monnaie, on fait des économies, on recycle et on évite bien des désagréments ...

Et si vous nous envoyiez des photos de votre production ?

TROTTOIR
PAS
CROTTOIR



Moi,
je respecte mon village



J'AI LE CHOIX

J'aime mon village:
Je respecte ses habitants, je ramasse
Je me moque de tout : je paie

**Un chien en divagation,
c'est 35 euros d'amende !**

**Un chien qui défèque, le maître qui ne ramasse pas,
c'est 68 euros d'amende !**

**Une mise en fourrière canine, solution ultime,
c'est 115 Euros !**

STOP !



VERBALISATION ELECTRONIQUE mise en place sans avis à partir de maintenant

Cérémonie du 11 Novembre en présence des élus, des représentants des associations patriotiques, des corps constitués, des élèves de l'École Maternelle et des Scouts et Guides de France de Nice Mont-Alban encadrés par Petra.



Dimanche 5 Décembre
Cérémonie d'Hommage aux "Morts pour la France " pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie " avec la participation des Présidents de l'UNC et du Souvenir Français Madame Cassar, Monsieur Mieza, de la Gendarmerie représentée par le Major Parseghian, de la Police rurale, des Sapeurs-Pompiers et de FORCE 06.





Samedi 30 Octobre
Soirée pois chiches

L'auditorium a été mis en place pour la 1^{ère} fois dans sa configuration « salle de réception » pour accueillir la Soirée pois chiches organisée par le Comité des Fêtes. Une belle réussite qui promet l'organisation d'autres soirées. Un grand coup de chapeau aux cuisiniers, Jean-Louis, Jean-Claude, Jacky et Éric !



Brigitte Blondeau au violoncelle et Sabine Péroumal à l'accordéon ont su, par leur talent, séduire, dans un "Duo Improbable", un public chaleureux venu nombreux dans le bel écrin du Foyer Rural de Levens.

A travers la musique et l'interprétation de ces deux artistes, les différentes cultures ont résonné pour nous faire passer, avec douceur et envoûtement, d'un monde à l'autre, presque sans nous en apercevoir. Gilles Apap, violoniste connu pour sa virtuosité, passeur de notes et d'émotions, a honoré Levens de sa présence lors de ce concert.

Une soirée durant laquelle le temps s'est suspendu !



Samedi 13 Novembre « Duo Accordéon Violoncelle





Vendredi 19 Novembre
 Vous étiez nombreux à assister au lancement des illuminations de Noël de la commune.
 Vin chaud, brissanda et bonne ambiance étaient au rendez-vous.



**L'Union Nationale des Combattants de Levens.
 Assemblées générale et extraordinaire.**

Les adhérents de la section de l'Union Nationale des Combattants (UNC) de Levens présidée par Mme Arlette Cassar, ont validé les exercices moraux et financiers des années 2019 et 2020.

En conformité avec les nouvelles directives européennes, la section de l'U.N.C a procédé à la correction de ses statuts.

Son bureau :

Présidente : A. Cassar

Président délégué : M. Alberighi

Secrétaire : T. Mieze

Trésorier : S. Bourges.

En présence de Monsieur Autero, Président Départemental et d'Antoine Veran, Maire de la commune.

Samedi 20 Novembre.

Conférence "La guerre de Succession d'Autriche dans le Comté de Nice" proposée par l'association "Levens d'un temps e de deman"

animée par Monsieur Philippe Thomassin Directeur de l'Ecomusée de La Roudoule.



Dimanche 28 Novembre.

Concert proposé par l'association « Piano à Levens ». Dee PENICAUT, Piano, Amy BLAKE, soprano et Josselin TAQUET, clarinette.



Dimanche 28 Novembre.

7^e TRAIL DU SOLEIL LEVENS

Cette édition du Trail du Soleil Levens organisée par l'Edhec, s'est déroulée merveilleusement bien sous un soleil éclatant. Ce sont 651 concurrents, venus de toute la France, qui se sont élancés aux départs des différents parcours : 6,3 km, 15,4 km, 28,8 km. Tout au long de la course, chacun a pu découvrir et admirer les magnifiques paysages, entre mer et montagnes, de notre commune.



Vendredi 3 Décembre.

Belle mobilisation des Levensois pour le Téléthon 2021: Les diverses activités proposées par l'école maternelle, les pompiers, l'AMSL Vtt, l'AMSL Trail, l'Entente de Foot, ont permis de récolter 1200€ reversés à l'AFM Téléthon. Bravo et merci à tous les acteurs et participants !



Samedi 4 Décembre

P.U.L.S.E Tribute to Pink Floyd . Concert à guichet fermé. Pink Floyd, groupe mythique originaire de Londres considéré comme pionnier et représentant majeur de musique planante et expérimentale reconnu pour ses textes philosophiques et satiriques.

Salle comble pour Le groupe Pulse (11 musiciens dont 3 choristes) qui a repris et restitué l'univers des Pink Floyd. 2 heures 30 de musique pour les fans venus d'Italie et des 4 coins du département des Alpes-Maritimes

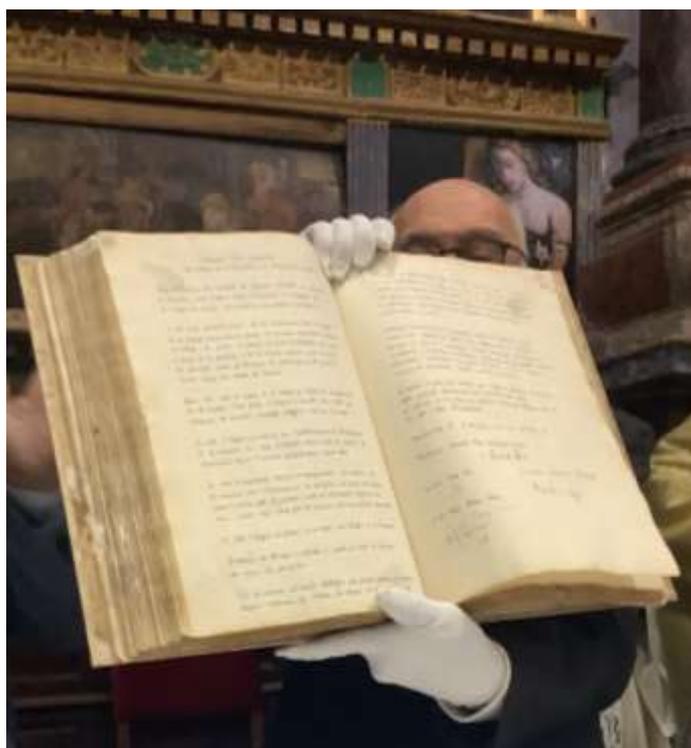


LES EVENEMENTS EN IMAGES

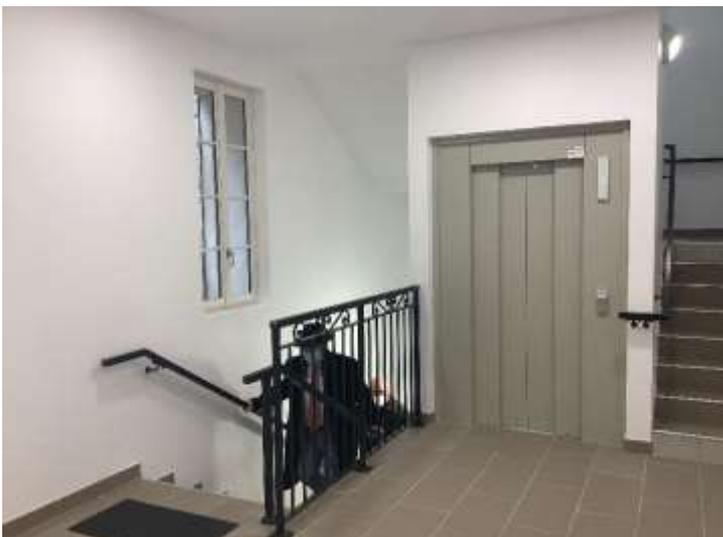
Mercredi 8 Décembre

La traditionnelle fête de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie s'est déroulée sous le haut patronage de Monseigneur Bernard Barsi, Archevêque honoraire de la Principauté de Monaco qui a célébré la messe solennelle avec le Père Marc Ruiz, Curé de la paroisse Saint Pons et le Père Christophe Armatys, vicaire de la paroisse Saint Pons, en l'église Saint-Antonin.

Cette cérémonie durant laquelle le Livre de la Fabrique a été ouvert pour garder en mémoire, dans ses pages précieuses, l'histoire de l'hôpital-hospice, haut lieu d'accueil, en son temps, des plus démunis et des malades, maintenant réhabilité, a également mis à l'honneur Monika Augier, décorée par Monseigneur Barsi, de la Médaille d'or du Mérite diocésain.



Cette bâtisse, après 25 ans de recherches, de démarches afin de garder l'empreinte de solidarité dans ses murs et après de longs mois de travaux, permettra d'accueillir, comme l'a souligné Monique Degrandi, Adjointe déléguée au Logement, des personnes avec handicap, des personnes aux revenus modestes ou en situation difficile, dans des logements sociaux adaptés et confortables.



Monseigneur Barsi s'est félicité de l'aboutissement de ce projet qui unit, en un seul lieu Foi et Charité, puisqu'un espace sera aussi dédié aux activités culturelles de la paroisse (catéchisme, réunions...).



Le maire Antoine Veran, particulièrement ému, assisté de Jeannine Planel Adjointe aux Affaires Culturelles et de Michèle Castells Maire-adjoint, a remis les clés de ce pôle au Père Ruiz , non sans remercier tous les partenaires financiers qui ont accompagné ce projet, en insistant sur l'engagement de ses équipes autour de la solidarité, gardant ainsi l'esprit du lieu dédié à la bienveillance.

Un nouvel espace de vie, au cœur du village, sur une Place de la Liberté qui s'est refait une beauté, écrin de la Pierre du Boutaù, haut lieu symbolique de l'histoire de Levens.



Dans la voile du piano qui l'accompagne, alors soufflent des textes forts, sous des airs délicats dont un filet de voix distille l'émotion. Son journal de bord, chargé de mélodies, de poèmes et d'images, attend que tournent les vents pour oser, un beau soir, faire escale en studio et enregistrer bon nombre de titres. Elle regagne la France où elle dépose enfin ses valises d'auteure – compositrice - interprète.



Depuis, remarquée aux 48èmes Rencontres d'Astaffort et finaliste du Prix Georges Moustaki 2019, MORisse flotte sur l'onde d'une chanson à texte et tout son répertoire émerge à fleur de mots.

Un moment de poésie et d'émotion dans l'Auditorium le Samedi 11 Décembre.



Marché de Noël

Belle affluence au Marché de Noël du dimanche 12 décembre organisé par le Comité des fêtes. Tout au long de la journée, les nombreux stands ont pu accueillir les visiteurs venus pour découvrir et trouver de jolis cadeaux de Noël. Pour ponctuer cette belle journée, Mickey et Minnie ont fait leur apparition en matinée pour la plus grande joie des petits et des grands. Puis, l'après-midi, le Père Noël est arrivé en calèche et les enfants ont pu avoir l'immense joie de faire une photo avec l'homme en rouge !



Dimanche 16 Janvier 2022 un bel après-midi musical avec l'Ensemble Vocalliances.

L'Association Franz Liszt Levens a choisi de vous plonger au cœur du romantisme allemand avec Johannes BRAHMS.



Comment réserver à l'Auditorium ?

Par courrier, je télécharge la feuille de réservation dûment remplie que j'adresse à la Galerie du Portal, Service Réservations 1 Place Victor Masségli, 06670 Levens, accompagnée du règlement (chèque bancaire). La demande de billet(s) doit impérativement arriver au Service Réservations 3 jours avant le spectacle. Le(s) billet(s) devra (ont) être retiré(s) 30 minutes avant l'heure du spectacle directement à l'Auditorium.

<https://levens.fr/auditorium-joseph-raybaud>

Je désire voir un spectacle ou plusieurs sans m'abonner ?

- je me présente au guichet situé à la Galerie du Portal de Levens.

Du lundi au samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

- par téléphone au 09 62 66 85 84

LEVENS
Le Foyer Rural
AUDITORIUM JOSEPH RAYBAUD



Nuits de la lecture - Du 20 au 23 janvier 2022

La lecture et les écoliers Levensois à l'honneur.

Thème de l'Édition 2022 : « Aïmons toujours ! Aïmons encore ! »

Créées en 2017 par le ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire, les Nuits de la lecture ont su conquérir, au fil de ses éditions, un public de plus en plus large. Malgré la crise sanitaire, elles ont ainsi rassemblé, en 2021, plus de 2 000 événements en France et dans une trentaine de pays.

Cet évènement est plus que jamais nécessaire pour partir à la conquête de nouveaux lecteurs et réaffirmer, auprès de tous, la place essentielle du livre et de la lecture dans nos vies, comme l'a souhaité le Président de la République en déclarant la lecture « grande cause nationale ».

Vendredi 21 janvier 2022, pour la première fois dans notre commune, les enseignants de l'école élémentaire St Roch en collaboration avec la mairie de LEVENS ont organisé « La journée scolaire de la nuit de la lecture »

Durant toute cette journée dédiée aux livres, aux mots, à la lecture et aux jeux, près de 200 élèves de CM2, CM1 et CE2 ont cheminé, au fil des ateliers, dans le nouveau foyer rural.

Au programme :

Dans l'auditorium « Joseph RAYBAUD » :

Finale du premier tour « Des Petits Champions de la Lecture » (concours de lecture à voix haute). A l'issue de cette finale, un élève CM2 et de CM1 ont été sélectionnés et participeront à une finale départementale qui se déroulera le samedi 12 mars 2022 dans l'auditorium « Joseph RAYBAUD » de LEVENS.

Dans la bibliothèque « Frédéric MAURANDI » :

Chasse aux trésors autour du livre : Les élèves ont mené une enquête, afin de découvrir des indices et résoudre des énigmes.

Dans le hall du foyer rural :

Ateliers créatifs avec l'association « Le Paon Arc-en-Ciel » : Création d'origamis en forme de cœur sur le thème du livre et de l'amour.

Animation jeux de société (Scrabble ; Boggle...)

Dans la salle SAINT GUIRONS :

Lecture de contes par Mme Sylvie TRICOIRE.

Au terme de cette belle journée où les enfants ont pu s'approprier ce magnifique lieu de culture qu'est le foyer rural, l'auditorium « Joseph RAYBAUD » a ouvert à nouveau ses portes à tous, de 20h à 21h, pour une lecture de contes par l'association « Contes d'ici et d'ailleurs » sur le thème : « Aïmons toujours ! Aïmons encore ! »

Une magnifique journée qui ne demande qu'à être renouvelée l'année prochaine.

Un grand merci aux élèves pour leur participation et leur enthousiasme, aux enseignants pour l'organisation, à Manu (Régisseur) et Laura (Bibliothécaire) ainsi qu'aux intervenants.



AGENDA



Théâtre

SAMEDI **12 FEVRIER** 20H30

LA FEMME DU BOULANGER

Jazz

SAMEDI **5 MARS** 20H30

PHILIPPE VILLA TRIO



Musique du monde

SAMEDI **16 AVRIL** 20H30

CORSICARPA



Les plages du rires en vadrouille

VENDREDI **29 AVRIL** 20H30

TOPICK

SAMEDI **30 AVRIL** 20H30

YVES PUJOL



Danse

SAMEDI **21 MAI** 20H30

Cie CORPS & GRAPHIK



Les brochures du programme complet de la saison 2022 sont disponibles
en mairie ou au Bureau d'Information Touristique

30 JANVIER
PIANO A LEVENS - CONCERT DE SLAVA GUERCHOVITCH, PIANO
17h - Auditorium « Joseph Raybaud »

5 FÉVRIER
REPAIR CAFÉ
09h - 12h Ave Robert Préaud, Salle sous crèche

12 FÉVRIER au 10 AVRIL
EXPOSITION - GILBERT MORALES
Vernissage le 12 Février à 16h Galerie du Portal

5 MARS
REPAIR CAFÉ
09h - 12h Ave Robert Préaud, Salle sous crèche

12 et 13 MARS
PASSAGE DU "PARIS-NICE"

27 MARS
PIANO A LEVENS - CONCERT DE JACQUES RAYNAUT, PIANO & ERIC CHARRAY, CLARINETTE
17h00 Auditorium « Joseph Raybaud »

2 AVRIL
REPAIR CAFÉ
09h - 12h Ave Robert Préaud, Salle sous crèche

10 AVRIL
ELECTION PRÉSIDENTIELLE 1ER TOUR

24 AVRIL
ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2E TOUR

22 MAI
PASSAGE DU RALLYE ANTIBES CÔTE D'AZUR

22 MAI
PIANO A LEVENS - CONCERT DE PHILIPPE BOURGES, TROMPETTE & STÉPHANE ELIOT, ORGUE
17h - Eglise Saint Antonin



Le cinéma itinérant du Département des Alpes-Maritimes vous attend chaque mercredi.
au Foyer Rural de Levens
Auditorium Joseph Raybaud.

Tarif : 5€ adulte et 3€ enfant
(moins de 12 ans)

MARCHE tous les dimanches
De 8h à 13h
Port du masque obligatoire



EXPOSITION GALERIE DU PORTAL

PAR LE COLLECTIF PHOTOGRAPHIQUE PHOTON



4x4



LEVENS 30 Mai au 25 Juin 2022



1 Place V. Masséglia ENTRÉE LIBRE
09 62 66 85 84 www.levens.fr



Conception & Impression: Mairie de Levens ©

PHOTON
COLLECTIF PHOTOGRAPHIQUE



CÔTE D'AZUR
FRANCE

Naissances

Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents

Auguste HAYEK	15/04/2021
Charline MACCARIO	29/09/2021
Clémence BARDY	29/09/2021
Tom SPADARI	05/10/2021
Lisa ARSIEL	15/10/2021
Livia BAEYAERT	21/10/2021
Noa D'AMBROSIO	08/11/2021
Maddie GUIGON	12/11/2021
Justine LAVILLE	14/12/2021
Lisandro BARALE	17/11/2021
Enoha SABLERAU	28/11/2021
Lison GUIGNE	04/12/2021
Louise PEREZ	08/01/2022



Mariages

M RIVA Christian et Mme MONFORT Laetitia	21/08/2021
M EMMER Balint et Mme DAUBY Cécile	03/01/2022
M SAMARIA Jean-Louis et Mme GANELON Virginie	15/01/2022



Toutes nos félicitations aux heureux mariés

Décès

Hélène RICCI	20/09/2021	Michel OGER	02/12/2021
Jacqueline GOUBEAU	29/09/2021	Gilles BALLE	03/12/2021
		Louis FALCHETTO	09/12/2021
Henri BOUYER	09/10/2021	François TOUNISSOUX	15/12/2021
Mireille EXZIG	10/10/2021	Jean UGO	19/12/2021
Yvonne BEN SAMOUN	12/10/2021	Philippine TANJI	19/12/2021
Pridoni TCHARBADZE	15/10/2021	Yvonne BERDOU-GUIDO	20/12/2021
Maria ROLAND	16/10/2021	Thierry HOUZÉ	24/12/2021
		Daniel BENEST	29/12/2021
Jacques MAROVELLI	01/11/2021		
Mireille MOREAUX	01/11/2021	Lydie PIFFERI	01/01/2022
Franck GALLET	28/11/2021	Charles CANESTRIER	01/01/2022

Nos condoléances émues aux familles



HOMMAGES

La doyenne de la commune Rosa Gasiglia épouse Colli-Médaglia s'en est allée dans sa 105^e année.

Rosa est née le 13 juillet 1916 à Levens. Elle s'est mariée avec Ange Herman Thérésius Colli-Médaglia.

Elle s'est éteinte à la Maison de Retraite « La Gorghetta » à Tourrette - Levens le 5 octobre 2021.

Le décès de son époux lui a causé une grande peine.

Sa fille Graziella est restée auprès d'elle et s'en est occupée toute sa vie durant.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Saint Antonin de Levens le 11 octobre 2021.

Monsieur le Maire Antoine Veran et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances. à sa famille.

Daniel Benest nous a quittés le 29 décembre 2021 à l'âge de 76 ans.

Depuis 1975, il habite à Levens avec sa femme, Yvette Benest née Piggio, où ils ont élevé leurs 4 enfants.

Astronome à l'observatoire de Nice depuis 1971, chercheur au CNRS dans le domaine de la mécanique céleste et de la planétologie dynamique, il y a fait toute sa carrière jusqu'à son départ à la retraite en 2011.

Passionné par l'animation et l'interaction avec le grand public, c'était un conférencier apprécié et bien connu des associations de la région, notamment à Levens par ces interventions pour « Levens d'un temp e de deman ».

Epicurien, plein d'humour et ouvert à la discussion, il avait le sens du contact.

Daniel Benest repose aujourd'hui dans le petit cimetière de Saint Antoine de Siga, avec un bon bouquin, bien sûr !

M le Maire Antoine Veran et les membres du Conseil Municipal présentent leurs très sincères condoléances à son épouse, à ses enfants ainsi qu'à la famille.





Vous avez besoin d'un coup de pouce dans vos démarches pour trouver un logement ?
Vous avez entre 18 et 30 ans ?

Que vous soyez salariés, étudiants ou à la recherche d'un emploi, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice vous accompagnent pour trouver votre chez-vous.

Par téléphone : 07 50 18 39 55
Par email : cclaj.mnca@apiprovence.org

Adresse : MAISON DE L'HABITANT
Uniquement sur rendez-vous
6, allée Philippe Séguin à Nice
Arrêt de tramway : Libération

Le Département des Alpes-Maritimes s'engage dans la rénovation énergétique des habitations des maralpins.

La rénovation énergétique des bâtiments est une priorité pour la lutte contre le réchauffement climatique et de nombreux dispositifs sont mis en place pour inciter les habitants et les entreprises à réaliser des travaux d'isolation et de changement de chaudière, et autres travaux permettant de diminuer la consommation d'énergie.

Pour aider les particuliers, les syndicats de copropriétés et les entreprises de moins de 1000 mètres carrés à faire les bons choix et à bénéficier des meilleures aides possibles, le Département des Alpes-Maritimes, en cohérence avec ses engagements dans le GREEN Deal, lance le guichet unique d'information et d'assistance : Confort Energie 06.

CONTACTER LE GUICHET CONFORT ÉNERGIE 06
Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures

Tél.: 0.800.037.016
confortenergie06@departement06.fr



Nos techniciens interviennent pour informer et accompagner les particuliers et les syndicats de copropriétés sur le plan technique, administratif et financier pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie. Pour les professionnels, ce sont les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur et Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui mettent à disposition leurs techniciens FAIRE. Les prestations réalisées sont financées à 100 % par le Département.

Ce dispositif est opérationnel sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes.

Le Département consacre une enveloppe financière sur trois années de 11,5 millions d'euros pour soutenir ce dispositif.

Directeur de la publication: Antoine VERAN

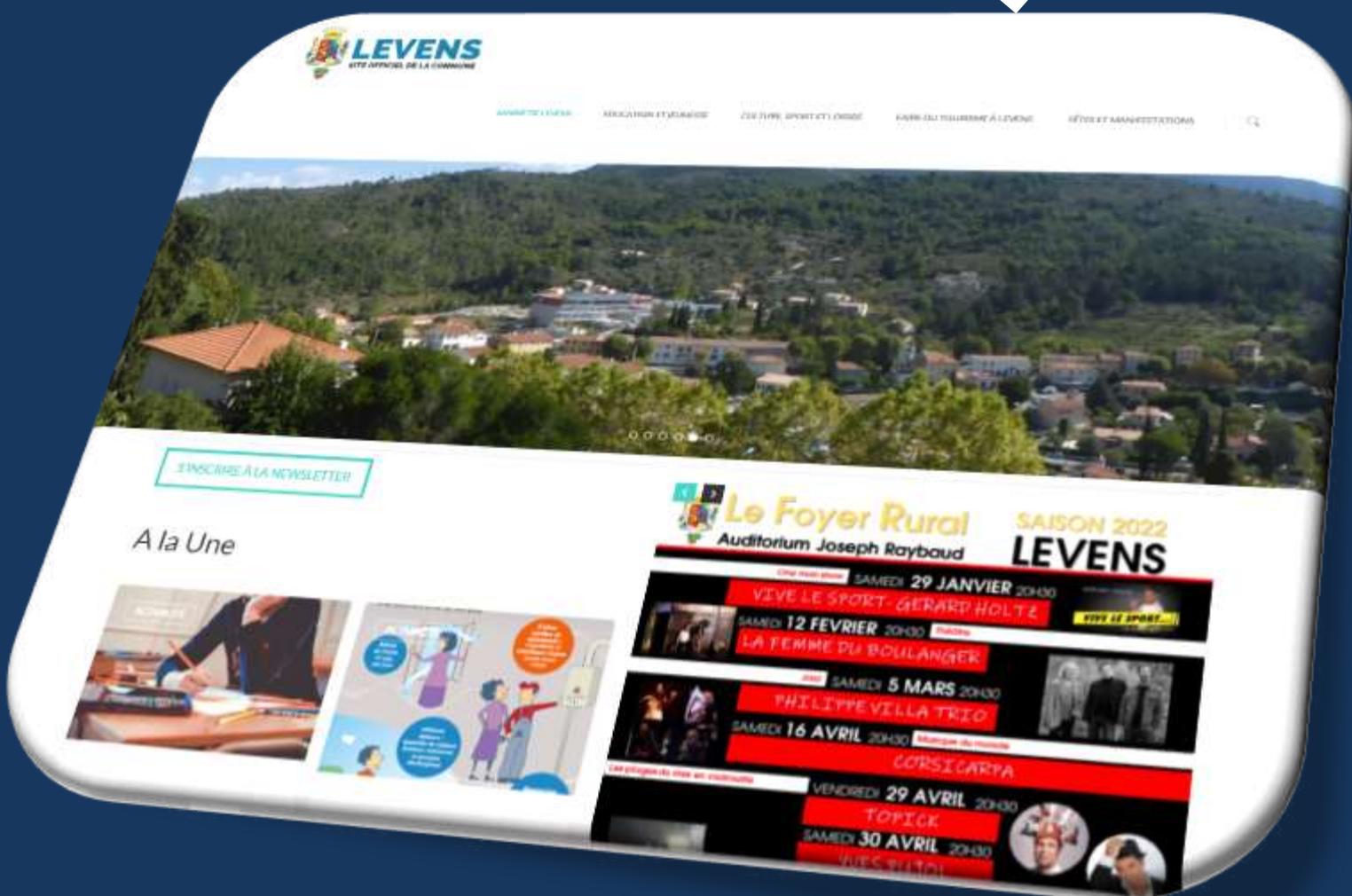
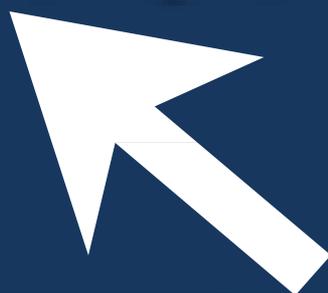
Rédaction : Antoine VERAN, Michèle CASTELLS, Thierry MIEZE, Ghislaine BICINI, Aline BAILLOT, Service Communication, Régie Eau Azur, Georges REVERTE, DEPARTEMENT 06, METROPOLE NCA.

Photos : Ghislaine BICINI, Thierry MIEZE, Service Communication, Club Photo AMSL, François MAUREL, Marc LAPOLLA, DEPARTEMENT 06, METROPOLE NCA, Régie Eau Azur, Georges REVERTE

Impression : Riccobono -115, Chemin des Valettes 83490 Le Muy – imprimé en 2500 exemplaires

N° ISSN:1274-7823. Dépôt légal à la parution

www.levens.fr



La Commune de Levens

Plus proche de vous